

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 mars 2008

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3648-2007.

Plan d'approvisionnement 2008-2017 d'Hydro-Québec Distribution.

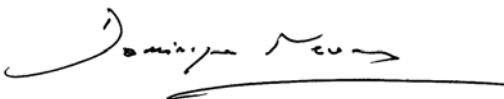
Première partie de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la première partie de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier, à savoir le rapport d'expertise de Monsieur Jacques Fontaine intitulé *Le rôle des scénarios d'encadrement dans la prévision des ventes d'Hydro-Québec Distribution* (SÉ-AQLPA-1, Document 1).

Tel qu'indiqué dans notre lettre du 5 février 2008, nous confirmons qu'une demande de reconnaissance du statut d'expert de Monsieur Jacques Fontaine sera logée dans le délai et de la manière prévue à l'article 29 (alinéas 3 et 4) du *Règlement sur la procédure*.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.